Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 24

Artikel: Précaution utile
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-218807

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

62me ANNEE. — N° 24. *Fondé par L. MONNET et H. RENOU* Samedi 14 juin 1924

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 4 — LAUSANNE

ABONNEMENT : *Suisse,* **un an Fr. 6.— six mois, Fr. 3.50** — *Etranger,* **port en sus**

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au ***Conteur Vaudois*** jusqu'au 31 décembre 1924 pour **3 fr. 50** en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

PAR LES FENÊTRES

OUVRONS nos fenêtres toutes grandes ! Le printemps annonce son retour par le plus doux des carillons, celui des abeilles faisant une visite aux premières fleurs ; le chant des oiseaux se demandant en mariage et choisissant l'abri où ils veulent cacher leur bonheur !

La Nature se réveille et nos regards joyeux s'en vont vers les grands horizons libérés enfin des tristesses de l'hiver.

L'herbe croît ; les feuilles poussent à toutes les branches, sur lesquelles Mai va répandre sa neige parfumée.

Et, s'associant à la joie universelle, retentit le cri triomphant des coqs conduisant leurs dames à la maraude dans les champs d'alentour.

Mais sur la joie, toujours, se glissent des ombres ! Déjà, par les fenêtres m'arrive le bruit du tambour, suivi de la voix retentissante du crieur public, annonçant les derniers arrêtés de l'autorité municipale.

Tandis que la Nature donne la clef des champs à tant d'heureuses créatures, nos édiles décrètent une série d'ordonnances qui sont de réels attentats au bonheur et à la liberté des créatures en cause: Il est question du musellement des chiens; de la destruction des hannetons et de la réclusion immédiate des coqs et des poules !

Et voilà, au moment où elles s'y attendaient le moins, ces pauvres bêtes prisonnières pour toute la durée de la belle saison !... de tant de ravissantes échappées il ne leur restera plus que le souvenir de leurs joyeuses bombances dans les feuilles tendres des jardins voisins... Dans le village, les gens vont, viennent, se rencontrent et s'interpellent :

— Bonjour ! eh, bonjour, cousine Julie ! qu'il y a longtemps que nous ne nous sommes pas vues !

— Bonjour, Louise !... C'est bien votre faute si nous ne nous voyons pas plus souvent ! vous auriez le temps, vous qui n'avez pas de mari à surveiller, de penser quelquefois à votre vieille amie et à la visiter.

Pour moi, je n'ai jamais un instant de répit avec les porcs, les poules et les enfants : et maintenant que le printemps est là il faut bien que j'aille au jardin pour y semer les premières graines.

— Oh ! vous savez, cousine Julie, chacun a ses tracas et ses occupations. Pendant l'hiver je n'ai pas manqué de me rendre un jour par semaine à la cure pour me joindre aux dames qui travaillent pour les pauvres. Vous savez, les pauvres, c'est quelque chose qui ne se perd pas ! il y en a tant qui ne savent pas se conduire et qui vivent, on peut le dire sans religion, sans même penser à fréquenter nos bonnes réunions dont ils auraient tant besoin !.

Mlle Louise se rapproche un peu et baisse la voix : à propos, pendant que j'y pense, vous qui connaissez mieux que moi la fille du cantonnier, pourriez-vous me renseigner sur ce qu'on dit d'elle ?... Ce n'est pas que je m'occupe des gens, en dehors de ce qui regarde l'état de leur âme : mais j'ai entendu dire... la suite se murmure tout bas et Mme Julie répond :

— En effet, j'ai aussi entendu quelque chose de ce genre ; mais il vaut mieux ne croire que ce qu'on voit : il se pourrait que cette vilaine histoire ne soit qu'une supposition.

Mais Mlle Louise est satisfaite : une autre qu'elle a eu vent de la chose lors même qu'elle est loin d'y croire. Elle s'en va en hâte : elle court : elle a des ailes ! Au bout d'un instant, elle a la chance de se trouver en face d'une autre amie et, haletante elle s'arrête :

— C'est vous, Elise ? quelle heureuse rencontre : je pourrai au moins reprendre un peu mon souffle, car je viens d'apprendre quelque chose qui m'a, pour ainsi dire, bouleversée !

— Il ne vous est pourtant pas arrivé un malheur, Mlle Louise ?

— Non, pas à moi ; mais je viens d'apprendre que ma cousine Julie a aussi entendu parler de ce qui court sur Rose, la fille du cantonnier. Je suis persuadée maintenant que toute cette histoire va finir par être vraie. Voilà ce que c'est de ne pas fréquenter nos réunions !... Mais ne dites au moins pas de qui je tiens cette nouvelle!

— Eh ! bien ! voilà quelque chose de beau !... Oh ! ne craignez rien, Mademoiselle Louise : ce n'est pas moi qui répète jamais ce que j'entends!

Là dessus les deux amies suivent leur chemin et je songe à la grosseur qu'atteindra la boule de neige, souillée de boue, à laquelle je compare les accusations répandues, à tort, je n'en doute pas, contre la jolie et gentille Rose que je connais.

Et, déçue, ma joie diminuée, je songe à refermer mes fenêtres, ouvertes toutes grandes pour saluer le printemps.

Une voix m'arrête ! c'est celle d'un merle qui retentit dans les branches du tilleul voisin ; et il y a dans cette voix toute l'allégresse qui remplit son cœur et qui devrait remplir aussi le cœur des hommes.

A plein gosier le merle proclame son bonheur d'habiter un monde si beau, sous des cieux si merveilleux où il va trouver bientôt une compagne qui lui aidera à construire un nid et lui sera fidèle quand viendra le temps des amours.

Et l'oiseau, chantant sa reconnaissance et ses espoirs me fait prendre en pitié les hommes dont le cœur n'est jamais satisfait parce qu'il est rempli d'égoïsme et n'éprouve d'affection et d'indulgence que pour ce qui est favorable à ses propres intérêts.

Aussi, me détournant de la pensée des hommes, je laisse mes fenêtres ouvertes toutes grandes pour entendre les voix du printemps que domine la voix du merle, caché dans les branches du tilleul.

C. Ribaux.

Précaution utile. — Un monsieur se présente devant le Juge de Paix :

— Vous avez arrêté le cambrioleur qui a opéré chez moi cette nuit ; pourrais-je le voir ?

— Pourquoi ?

— Je voudrais lui demander comment il s'y est pris pour entrer chez moi à minuit sans réveiller ma femme... Voilà deux ans que j'essaie et... je n'ai jamais réussi.

TÉ AOBIN MÉ

LO monnâ de *Rio-âi-z'étiu,* qu'on lâi desâi Pilon avâi ètsappâ de passâ l'arma à gautse. L'ètâi prâi pè l'estoma, pè lo fèdzo, pè lè pormon, pè la pètubye, pertot po bin dère et l'avâi ètâ querî lo menistre po sè repeintre on bocon dévant de portâ sè tsausse dèvant lo Grand-Dzûdzo. Lo menistre lâi avâi de :

— Vo z'ite fotu, Pilon, faut tot mè dere, âo bin gâ ! Qu'âi-vo fé de mau ?

— Oh bin ! vo séde, monsu lo menistre, n'é pas gros su la concheince. Dâi taquenisse, quie ! Dâi coup que lâi avâi, mè su payî on bocon trâo dein lè satse dâi tsaland. Ie pregné stâo dzor quie duve âobin trâi moutere[1] dâo mîmo sat.

[1] moutures.

— Trâi moutere dâo mîmo sat ?

— Dâo mîmo sat, oï ! Que voliâi-vo ? Lè z'annâïe se totsivant tote, faillâi payî dâi gros z'impoût, et po pouâi veri bin adrâi... vo séde !

— Mâ ! mâ ! cein l'è robâ quemet su lè grante tserrâire !

— Lo sé pardieu prâo. Mâ pouâvo pas mè tenî. Quand vayé clli biau fromeint, clli biau blliâ dâo bon Dieu, dzauno quemet de l'or, mè desé : « Sacré bonsoir ! se i'en lévâve oncora onna mésoura ! » Mâ lo refarî pas se pu retornâ âo moulin.

Et lè arrevâ que Pilon l'a passâ eintre lè gotte po stî iâdzo : l'a pu re de poueinte et l'a revu son moulin.

Mâ lo menistre lâi a de :

— Ora, Pilon, vo séde, faut tsandzî de système. Prâo robâ dinse. A te que quemet faut fére : vo faut peindre dein voûtron moulin on potré de noûtron Seigneu Jésu et pu, quand vo cheintrâ que lo diabllio vo sacrefie po vo fére robâ, guegnî-lo et çosse retindrâ voûtra man.

Et l'è dinse que Pilon l'a fé. Tî lè coup que voliâve preindre onna moutere trâo forta, verive lè get contre Jésu su so crâi et remettâi lo bllia dein la satse, ein faseint on pllieint à reindre l'âma.

L'affére l'è bin z'u quauque teimps. Tot parâi, vaitcé qu'on âoton lè blliâ l'étant biau quemet lè damusalle et dévessânt fére dâo pan asse bllian que dâi navette. Pilon n'ein avâi jamé vu dâi paret. Cein lâi démedzive de preindre dâi forte moutere. Mâ ti lè coup que la bienna lâi pregnâi d'accroutsî mé que mé, ie guegnîve lo potré... l'avâi adan dâi refreson que lâi montâvant du lo gros ertet amon lè tsambe, à travè la rita et lâi fasant tsesî lè brè sein avâi rein robâ. L'a ètâ dinse quauque dzor.

Tot parâi, on deveindro la vèprâ, lo diabllio l'a ètâ lo pe fort. Pilon l'eimpougne lo potré dâo bon Dieu, lâi montre lo fromeint que brelhive elliâ, avoué dâi gran quemet dâi z'alogne, et lâi fâ :

— Stî coup, lâi a pas de nani : tè âo bin mè faut fro dâo moulin ! Allè, via ! *Marc à Louis.*